

# décrets et arrêtés

## ASSEMBLEE DES REPRESENTANTS DU PEUPLE

**Décision du président de la commission des élections à l'assemblée des représentants du peuple du 3 janvier 2017, portant ouverture des candidatures à l'instance d'accès à l'information <sup>(1)</sup>.**

<sup>(1)</sup> Le texte est publié uniquement en langue arabe.

**Par arrêté du chef du gouvernement du 28 décembre 2016.**

Monsieur Hosni Kabada, conseiller de deuxième ordre de la chambre des députés, est chargé des fonctions de sous-directeur d'administration centrale au secrétariat général à l'assemblée des représentants du peuple.

**Par arrêté du chef du gouvernement du 28 décembre 2016.**

Madame Faten Sliti épouse Argoubi, conseiller de deuxième ordre de la chambre des députés, est chargée des fonctions de sous-directeur d'administration centrale au cabinet à l'assemblée des représentants du peuple.

**Par arrêté du chef du gouvernement du 28 décembre 2016.**

Mademoiselle Nadèj Landoulsi, conseiller de deuxième ordre de la chambre des députés, est chargée des fonctions de sous-directeur d'administration centrale au secrétariat général à l'assemblée des représentants du peuple.

**Par arrêté du chef du gouvernement du 28 décembre 2016.**

Mademoiselle Hanen Ben Hadj Slimen, conseiller de deuxième ordre de la chambre des députés, est chargée des fonctions de sous-directeur d'administration centrale au secrétariat général à l'assemblée des représentants du peuple.

**Par arrêté du chef du gouvernement du 28 décembre 2016.**

Monsieur Mohamed Boubaker, conseiller de deuxième ordre de la chambre des députés, est chargé des fonctions de sous-directeur d'administration centrale au secrétariat général à l'assemblée des représentants du peuple.

**Par arrêté du chef du gouvernement du 28 décembre 2016.**

Monsieur Ahmed Allouch, conseiller de deuxième ordre de la chambre des députés, est chargé des fonctions de sous-directeur d'administration centrale à l'instance générale des services communs à l'assemblée des représentants du peuple.

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**Par décret Présidentiel n° 2016-161 du 29 décembre 2016.**

Monsieur Abdessattar Ben Moussa est chargé des fonctions de médiateur administratif, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

**Arrêté du ministre des affaires religieuses par intérim du 23 décembre 2016, fixant les modalités d'organisation du concours interne sur dossiers pour la promotion au grade d'analyste au corps des analystes et des techniciens de l'informatique des administrations publiques au ministère des affaires religieuses.**

Le ministre des affaires religieuses par intérim,  
Vu la constitution,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée,